



<b>IDENTITÉ</b>					
SUITE À UN AVIS DU			2004	07	02
			ANNÉE	MOIS	JOUR
NUMÉRO DE DOSSIER			A - 154141		
Prénom à la naissance			Nom à la naissance		Date de naissance
Alain Jean-Marie			ARSENAULT		1945 01 02
			ANNÉE	MOIS	JOUR
Sexe	Municipalité de résidence			Province	Pays
<input checked="" type="checkbox"/> MASCULIN	<input type="checkbox"/> FÉMININ	<input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ	Montréal		Québec
Prénom de la mère		Nom de la mère à la naissance		Prénom du père	
Anne-Marie		POIRIER		Henri	
Nom du père ARSENAULT					

<b>DÉCÈS</b>					
Lieu du décès	Nom du lieu			Municipalité du décès	
<input checked="" type="checkbox"/> DÉTERMINÉ	<input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ	CH Notre-Dame de la Merci			Montréal
DATE DU DÉCÈS			HEURE DU DÉCÈS		
<input checked="" type="checkbox"/> DÉTERMINÉE	<input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉE	2004	07	02	<input type="checkbox"/> DÉTERMINÉE
		ANNÉE	MOIS	JOUR	<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSUMÉE
				<input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉE	14 : 20
				HRS	MIN

**CAUSES PROBABLES DU DÉCÈS:**

Asphyxie secondaire à une fausse route alimentaire.

**EXPOSÉ DES CAUSES:**

En date du 2004-07-02, je suis avisé du décès de monsieur Alain Jean-Marie Arsenault. Le décès de monsieur Arsenault est constaté par le docteur France Parent, médecin de garde aux Urgences du Centre Hospitalier Notre-Dame de la Merci. Monsieur Arsenault est identifié par monsieur André Morin, un infirmier qui le connaît.

Un examen externe est pratiqué sur le corps par le docteur René-Maurice Bélanger lequel nota dans ses remarques que ses observations lui semblaient compatibles avec un décès par asphyxie secondaire à une fausse route alimentaire. Un rapport d'expertise toxicologique ne décèle rien de particulier.

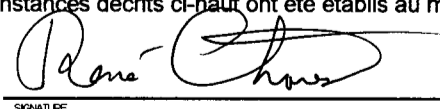
**EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES:**

Suivant l'enquête policière, en date du 2004-07-02, monsieur Alain Jean-Marie Arsenault fut vu par un témoin, alors qu'il était au casse-croute d'un CHSLD et qu'il se mit à tousser. Il était assis dans son fauteuil roulant, le corps plier par en avant, cherchant en vain à respirer et le visage rouge. Rapidement, il perdit conscience. Il fut pris rapidement en charge par un infirmier et un médecin qui tentèrent sans succès de le réanimer. Le médecin dû se résoudre à constater son décès.

Il semblerait que monsieur Arsenault se soit étouffé avec un raisin qu'il tentait de manger.

**CONCLUSION:**

Il s'agit d'une mort violente accidentelle.

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>					
Prénom du coroner			Nom du coroner		
René			CHAREST		
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi					
J'AI SIGNÉ À: St-Boniface		ce	2004	09	11
			ANNÉE	MOIS	JOUR
					
					SIGNATURE

<b>IDENTITÉ</b>				147229			
SUITE À UN AVIS DU			2008	02	19	NUMÉRO DE DOSSIER A - 167768	
<small>ANNÉE MOIS JOUR</small>							
Prénom à la naissance DENIS			Nom à la naissance DUMONT			Date de naissance 1950 11 24	
<small>ANNÉE MOIS JOUR</small>							
Sexe <input checked="" type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/> FEMININ <input type="checkbox"/> INDETERMINÉ		Municipalité de résidence SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU			Province QUEBEC		Pays CANADA
Prénom de la mère LILIANE		Nom de la mère à la naissance CHAMPOUX		Prénom du père FERNAND		Nom du père DUMONT	

<b>DÉCÈS</b>							
Lieu du décès <input type="checkbox"/> DÉTERMINÉ <input type="checkbox"/> INDETERMINÉ		Nom du lieu CENTRE GERTRUDE LAFRANCE			Municipalité du décès SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU		
DATE DU DÉCÈS		2008 02 15			HEURE DU DÉCÈS		15 : 45
<small>ANNÉE MOIS JOUR</small>		<small>ANNÉE MOIS JOUR</small>			<small>DÉTERMINÉE PRESUMÉE INDETERMINÉE</small>		<small>HRS MIN</small>

SUITE PAGE SUIVANTE

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>							
Prénom du coroner ANDRE-H.				Nom du coroner DANDAVINO			
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi							
J'AI SIGNÉ À :		St-Jean s Richelieu		ce		2009 12 30	
				<small>ANNÉE MOIS JOUR</small>		<small>SIGNATURE</small>	

A-

A-167768

Numéro de l'avis

**DUMONT DENIS**  
**57 ANS**  
**NÉ LE 1950-11-24**  
**DÉCÉDÉ LE 2008-02-15**

**CAUSES PROBABLES DU DÉCÈS :**

Insuffisance respiratoire aiguë.

**EXPOSE DES CAUSES :**

1. L'identification fut faite de façon visuelle par le personnel du centre d'accueil lors du décès le 2008-02-15.
2. L'examen externe fait par le Docteur Caroline Vachon sur les lieux le 2008-02-15 à 21:15 ne montra aucun signe de violence. Les pupilles sont en mydriases.
3. L'autopsie ne fut pas demandée, l'Avis au Coroner ayant été donné le 2008-02-19.
4. Les antécédents médicaux révèlent une trisomie 21, une dysphagie, une démence avancée, de l'hypertension artérielle, un vieillissement précoce. On note une totale dépendance pour les activités de la vie quotidienne.

**AUTRES RAPPORTS :**

Les analyses toxicologiques n'ont pas été effectuées.

**LES CIRCONSTANCES DE DÉCÈS :**

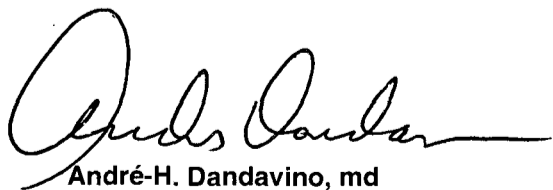
Monsieur Denis Dumont âgé de 57 ans présente une déficience intellectuelle sévère associée à un syndrome de Down (trisomie 21). Il est atteint d'un vieillissement précoce et de dysphagie. Toute la nourriture lui est servie en purée. La détérioration de l'état physique et psychique l'a amené en CHSLD. Gertude-Lafrance. Les périodes de confusion étant de plus en plus importantes, les troubles de comportement, l'errance, la dépendance totale pour les activités de tous les jours, compte tenu que la réadaptation ou le maintien des acquis ne semblent plus possibles avec les pertes cognitives qui s'amplifient dans le temps ont fait que Monsieur Denis Dumont a été admis à l'unité prothétique.

Le 2008-02-15 Monsieur Denis Dumont était à une activité sociale et aurait mangé des raisins verts offerts par une bénévoles. Il s'est par la suite étouffé et il est ramené à l'étage par une bénévoles. Dans l'ascenseur il s'est mis à trembler, les yeux révulsés avec des mouvements de la langue. Puis les tremblements ont cessé et ont repris par la suite. Il est très pâle et on note des râles à la respiration.

Il est pris en charge par le personnel infirmier. A 15:45. il n'a pas de pouls ni respiration ni de tension artérielle et le faciès est gris. Son décès ne peut qu'être constaté. A 16:50 la famille est avisée et refuse une autopsie. A 17:00 l'admission de l'hôpital du Haut-Richelieu est avisée du décès de Monsieur Denis Dumont. Le chef d'unité est informé de la situation et devait faire un suivi avec son patron. A 23:00 la coordonatrice de l'hôpital du Haut-Richelieu est avisée de la situation. Le médecin ayant signé le bulletin de décès à 21:45 aurait mentionné qu'elle informerait le Coroner de la situation.

**CONCLUSIONS :**

Mort violente par insuffisance respiratoire aiguë sur un corps étranger probable.



**André-H. Dandavino, md**  
**Coroner-investigateur.**

A-

A-167768

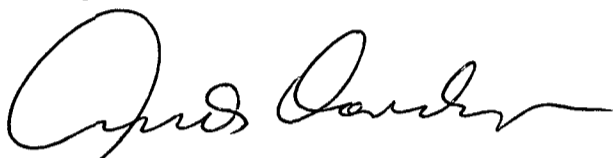
Numéro de l'avis

**DUMONT DENIS**  
**57 ANS**  
**NÉ LE 1950-11-24**  
**DÉCÉDÉ LE 2008-02-15**

**RECOMMANDATIONS :**

Que le CHLSD Gertude-Lafrance prenne les mesures pour s'assurer que les bénévoles ou toute personne ayant un contact avec des bénéficiaires aient la formation adéquate concernant les risques associés à la prise de certains aliments.

Que le CHLSD Gertude-Lafrance prenne les mesures pour que les bénéficiaires à risques lors de la consommation de certains aliments soient clairement identifiés et identifiables.



**André-H. Dandavino, md**  
**Coroner-investigateur.**

# Rapport d'investigation du coroner

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

à l'intention des familles,  
des proches et des organismes  
POUR la protection de LA VIE humaine

concernant le décès de  
**Yvette Deschênes**  
173224

Dre Amélie Coutu

**BUREAU DU CORONER**

2015-11-24

Date de l'avis

173224

N° de dossier

**IDENTITÉ**

Yvette

Prénom à la naissance

Deschênes

Nom à la naissance

1933-01-16

Date de naissance

Féminin

Sexe

Saint-Liguori

Municipalité de résidence

Québec

Province

Canada

Pays

Élisa

Nom de la mère

Goulet

Prénom de la mère

Deschênes

Nom du père

Joseph

Prénom du père

**DÉCÈS**

2015-11-24

Date du décès

Déterminé

Lieu du décès

CHSLD Saint-Liguori

Nom du lieu

Saint-Liguori

Municipalité du décès

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE**

Mme Yvette Deschênes a été identifiée par un membre du personnel du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Saint-Liguori, où elle résidait.

**CIRCONSTANCES DU DÉCÈS**

Le 24 novembre 2015, vers 14h15, Mme Deschênes prend sa collation dans la salle de séjour du Centre d'hébergement de Saint-Liguori, où elle réside.

Alors qu'elle mange des raisins, elle s'étouffe avec ceux-ci. Un membre du personnel, présent dans la salle, entreprend de rapidement reconduire Mme Deschênes dans un fauteuil roulant et tente sans succès de libérer les voies respiratoires de Mme Deschênes en lui faisant une manœuvre de Hemlich. Des manœuvres similaires seront aussi tentées sur le sol par une infirmière auxiliaire, toujours sans succès.

Malgré l'administration adéquate des manœuvres de Hemlich, son décès est constaté sur place, à 14 h 25 par un médecin présent sur les lieux.

## **EXAMEN EXTERNE, AUTOPSIE ET ANALYSES TOXICOLOGIQUES**

Comme les événements qui ont entraîné le décès de Mme Deschênes sont bien documentés dans son dossier médical du Centre d'hébergement de Saint-Liguori, aucune expertise additionnelle n'a été ordonnée.

### **ANALYSE**

Mme Deschênes, âgée de 82 ans, résidait au CHSLD de Saint-Liguori depuis près de 8 ans et avait une santé très précaire : elle se déplaçait avec une marchette, souffrait d'insuffisance cardiaque, d'une maladie pulmonaire chronique et de troubles cognitifs avec troubles du comportement et de la personnalité. Elle n'était cependant pas connue comme étant dysphagique.

Depuis cet événement, de nouvelles mesures ont été mises en place au CHSLD de St-Liguori. Les raisins offerts aux résidents sont maintenant coupés en deux. De plus, les résidents présentant des troubles cognitifs sont dorénavant évalués en nutrition afin de dépister une possible dysphagie.

### **CONCLUSION**

Mme Deschênes est décédée des suites d'une asphyxie alimentaire. Il s'agit d'un décès accidentel.

---

Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, les causes, les circonstances décrits ci-dessus ont été établis au meilleur de ma connaissance, et ce, à la suite de mon investigation, en foi de quoi j'ai signé, à Blainville, ce 8 décembre 2016.



Dre Amélie Coutu, coroner